



Réponse associative et communautaire à l'urgence sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19

*Association Acceptess-Transgenre,
39 bis boulevard Barbès, 75018 Paris
0142292367*

Responsable du projet : Giovanna Rincon, directrice, direction@acceptess-t.com, 06 73 37 95 67

Rédaction du rapport : Simon Jutant, chargé d'évaluation et de valorisation,
simon.jutant@acceptess-t.com, 07 83 24 74 68

Lieu de réalisation du projet : Île de France

Date de réalisation du projet : 17 mars 2020 – toujours en cours

Date de réalisation du rapport : Octobre 2020.

Contexte d'action local

Le présent rapport synthétise la stratégie de lutte contre l'épidémie de COVID-19 mise en œuvre par l'association Acceptess-T depuis le mois de mars 2020. Cette stratégie a pu être mise en œuvre grâce au soutien financier exceptionnel de bailleurs de fonds publics et privés, à hauteur de 167 800€, grâce aux dons en nature de structures publiques et privées, à hauteur de plus de 32 000€, et enfin grâce à la mobilisation solidaire inédite de la communauté LGBT francilienne. Un tableau simplifié des dons reçus et de leur allocation se trouve en dernière page de ce bilan de synthèse.

En 2019, l'association Acceptess-T a rencontré et accompagné 2025 personnes, dont plus de 75 % étaient des femmes trans, et 10 % étaient primo-arrivantes sur le territoire français. La majorité de ces personnes vivent du travail du sexe, et sont concernées par le VIH et les IST car elles sont séropositives ou confrontées à des risques importants d'infection.

Le public qui fréquente l'association subit des discriminations multiples, croisant transphobie, xénophobie, sérophobie, qui impactent directement leur accès à l'emploi, à un logement stable, et indirectement leur accès aux soins et aux droits.

En tant qu'association de prévention, représentante des usagers du système de santé, travaillant pour les droits de publics particulièrement précaires, Acceptess-T a dû s'emparer des conséquences de la crise liée à l'épidémie dès la première semaine de confinement. Le souci de transmettre à la communauté des informations claires et adaptées concernant les consignes sanitaires et les outils de prévention s'est immédiatement doublée d'inquiétudes grandissantes concernant l'impact économique et social de mesures limitant la circulation des personnes. Dépendantes du travail du sexe comme principale source de revenus, et dépendantes de revenus hebdomadaires voire journaliers, les mesures de confinement ont immédiatement privé les travailleuses du sexe de travail, et ont conduit à la perte immédiate de moyens de se nourrir, de moyens de rembourser des dettes déjà existantes, et par la suite à des expulsions survenues dès les premières semaines de confinement.

Ainsi l'association a-t-elle été confrontée dès la deuxième quinzaine du mois de mars 2020 à des demandes inédites de la part des publics qu'elle accompagnait déjà : demandes d'aide alimentaire, et besoins liés à une perte totale d'autonomie financière et matérielle entraînant des urgences soudaines ne pouvant être anticipées (pertes de logement, violences de bailleurs, interruptions de traitements). Le travail propre à l'association, concernant la santé et la prévention, et touchant à la gestion de l'épidémie au sein de sa file active, s'est doublé de la gestion des conséquences de la stratégie nationale de contrôle de l'épidémie, qui a obligé l'association à ré-orienter ses activités en urgence en direction de l'aide humanitaire d'urgence, et à développer des stratégies innovantes *d'aller vers* les publics les plus isolés, à contre-courant des politiques de confinement et des consignes d'arrêt des activités données par les Agences Régionales de Santé.

La réorientation des activités de l'association a donc débuté dès la mi-mars 2020, par l'ouverture de lignes téléphoniques animées par les médiatrices paires pour assurer une réponse aux inquiétudes et questions des publics de l'association, puis l'organisation des activités d'aide d'urgence : aide alimentaire, aide au logement, accompagnement vers les soins. A ces activités nouvelles se sont ajoutées la poursuite des activités courantes de l'association en terme d'accompagnement social et

juridique, dans des conditions extrêmement durcies par les restrictions de déplacement, et rendues d'autant plus ardues que le passage en virtuel constitue une barrière importante pour les publics bénéficiaires, allophones, maîtrisant généralement peu les outils numériques et l'écrit.

De plus, la fermeture de nombre d'associations accompagnant des publics proches d'Acceptess-T a amené environ 500 personnes supplémentaires au sein de la file active de l'association, essentiellement par le biais de l'aide alimentaire.

Les actions mises en œuvre dès les premiers jours du confinement se sont organisées en trois axes complémentaires :

- a. Aide matérielle de première urgence : aide alimentaire ;
- b. Mises à l'abri et aide au logement : hébergements d'urgence, nuitées d'hôtel, rapatriements ;
- c. Prévention et médiation adaptée en santé.

Activités réalisées et conditions de mise en œuvre

a. Aide matérielle de première urgence

i. *Distribution alimentaire depuis un point fixe*

Du fait du nombre et de l'urgence des demandes d'aide alimentaire, inédites au sein de la communauté trans travailleuses du sexe d'Amérique latine, de la nourriture a été distribuée par l'association. En tout, **688 personnes** ont bénéficié de l'aide alimentaire entre mars et mai.

La distribution a été organisée depuis le bar La Mutinerie, dans le 3^e arrondissement de Paris, fermé par les mesures de confinement ; une participation à une partie du loyer du bar, utilisé durant les 55 jours de confinement comme point de livraison des denrées achetées ou données, de confection des colis et de distribution au public, a été décidée. Depuis la Mutinerie, **1234 colis alimentaires** ont été distribués. Leur contenu a été adapté en fonction des besoins des personnes bénéficiaires, afin de proposer des aliments appropriés au niveau nutritionnel (l'équilibre alimentaire étant particulièrement important pour les personnes sous traitement vivant avec le VIH) et adaptés aux habitudes alimentaires culturelles. Les denrées alimentaires ont été fournies par la Banque Alimentaire - **2,5 tonnes de denrées** - et complétées par des achats, **financés en majorité par le soutien de la Fondation de France.**

ii. *Livraisons à domicile*

Constatant que de nombreuses personnes ne pouvaient se déplacer jusqu'au point de distribution, la livraison de colis a été organisée et réalisée grâce à une importante mobilisation bénévole. Il a ainsi été possible de livrer de très nombreuses personnes, et notamment un lieu de vie collectif occupé essentiellement par des femmes trans travailleuses du sexe, qui ont ainsi reçu 180 colis au cours de la

période. Les personnes livrées étaient soit considérées à risque du fait de leur âge, d'autres pathologies, devaient limiter leurs contacts avec l'extérieur car vivant avec des personnes à risque, étaient elles-mêmes infectées par la Covid-19, ou ne pouvaient risquer un contrôle d'identité du fait de leur situation administrative.

b. Mises à l'abri et aides au logement

Les demandes d'aide liées au logement ont été concomitantes des demandes d'aide alimentaire, bien que moins nombreuses. Deux types de situation ont émergé : d'une part la menace de la perte du logement, du fait de conflits ou violences de la part de voisins ou bailleurs, et du fait de l'endettement auprès de bailleurs, et d'autre part les expulsions ou pertes de logement. Les aides allouées pour remédier à ces situations ont été **en majorité financées par le soutien de la Ville de Paris, ainsi que par les dons privés, de mécènes comme le laboratoire Gilead, et par les dons individuels.**

i. *La menace de perte de logement*

Privées de revenus, de nombreuses travailleuses du sexe fréquentant l'association ont dû solliciter des reports de loyer auprès de leurs bailleurs, pouvant être marchands de sommeil ou propriétaires louant régulièrement des logements par ailleurs insalubres, ou s'endetter pour régler leur loyer. Lorsque cela n'était pas possible, plusieurs d'entre elles ont sollicité Acceptess-T pour une aide financière de loyer. Depuis la fin du mois d'avril, **60 personnes** ont bénéficié de cette aide. Au total, **48 000 €** ont été alloués à la participation au paiement de loyers. Il s'agit pour l'association d'une **stratégie de prévention essentielle**, qui permet aux personnes de conserver leur logement, et d'éviter ainsi la désinsertion totale et les conséquences graves et durables qu'entraîne la perte d'un toit.

S'ajoutant aux difficultés matérielles, le contexte social du confinement a de plus participé à l'insécurité en terme de logement pour de nombreuses bénéficiaires de l'association : la stigmatisation liée au fait d'être perçues comme des personnes trans **et** travailleuses du sexe a entraîné des situations de conflit et de violence avec les voisins des personnes, les soupçonnant de porter un risque sanitaire au sein des immeubles. A plusieurs reprises, l'association a joué un rôle de médiation au sein des lieux de vie de bénéficiaires de l'association.

ii. *Pertes de logement*

Un nombre important d'expulsions ont eu lieu dès le début de la période de confinement : des logeurs ou bailleurs, craignant le non recouvrement de loyers pour les mois à venir, ont expulsé les personnes de leur logement dès le mois de mars. Grâce à une mobilisation sans précédent au sein de la communauté LGBT, sollicitée via les réseaux sociaux, les personnes ont été mises à l'abri et hébergées à titre gracieux dans des appartements laissés vacants des mois de mars à mai. Toutefois, les personnes ayant quitté l'Île de France à cette période et prêté leurs logements ont dû récupérer leurs biens au jour du déconfinement. Ainsi, à partir du mois de mai, **30 personnes** ont dû être relogées à l'hôtel par Acceptess-T ; **52 000€ ont été dépensés pour cela.** Pour 20 d'entre elles, cette aide n'a été que ponctuelle et a pris fin au terme d'un mois ; pour 10 d'entre elles, cette aide est devenue durable et se poursuit actuellement, car il ne leur est pas possible de retrouver une autonomie

financière, du fait de leur état de santé ou de leur âge, et du fait du manque de solutions d'hébergement durable dans le droit commun.

c. Prévention et médiation adaptée en santé

Si la crainte réelle de contamination par la COVID-19 a été une préoccupation majeure de l'association dès le début du mois de mars, ce sont l'expertise de l'association en terme de prévention, héritée de la lutte contre le Sida, et l'attention portée aux facteurs de risque particuliers touchant le public bénéficiaire d'Acceptess-T qui ont rendu évidente la nécessité d'élaborer une stratégie de médiation précise et adaptée au plus près des besoins des personnes. En effet, les médiatrices paires en santé ont joué un rôle majeur dans la gestion de l'épidémie : à travers **une ligne téléphonique ouverte sept jours sur sept, 19 heures sur 24**, un lien a pu être maintenu avec les personnes malades et avec toutes les bénéficiaires sollicitant de l'aide. Le travail de médiation par les pairs a constitué l'axe central d'action contre l'isolement, pour la prévention, et pour la réduction des risques.

i. *Suivi des PVVIH : accès aux traitements et perdues de vue*

Dans le cadre du partenariat avec l'hôpital Bichat, Acceptess-T a été sollicitée par des médecins infectiologues, en tant qu'interface entre bénéficiaires et services hospitaliers. Ce rôle s'est exercé dans la recherche de personnes trans séropositives perdues de vues par le SMIT au début de la période du confinement, dont certaines avaient une charge virale non contrôlée, une santé fragile, et des comorbidités ou facteurs de risque face à la COVID-19. En outre, des prescriptions de traitements du VIH ont été délivrées aux médiatrices de l'association afin qu'elles les transmettent aux patientes ne pouvant se déplacer, car malades de la COVID-19, ou ayant été surprises à l'étranger par la fermeture des frontières et ne pouvant se déplacer.

De façon réciproque, les médiatrices ont été sollicitées par les bénéficiaires de l'association afin d'accompagner les prises en charge à l'hôpital, afin d'éviter les refus de soin ou les obstacles liés aux multiples facteurs de discrimination qu'elles subissent.

Enfin, l'association a joué un rôle d'amplification et de relais communautaire en diffusant via les réseaux sociaux des appels à collectes d'antirétroviraux à destination de personnes en rupture de traitement. La distribution d'ARV a permis à plusieurs personnes bénéficiaires de l'association déclarant une antériorité de stades SIDA avancés d'éviter des ruptures durables de traitement et des conséquences majeures pour leur santé future. Cette distribution a en outre permis de rapprocher du soin et de la prévention des personnes non bénéficiaires de l'association. De plus, des tests de dépistage d'infection urinaire ont été mis à disposition des personnes au sein de la pharmacie communautaire constituée à l'occasion. Liées à la dégradation de l'hygiène alimentaire et de l'accès à l'eau courante, le dépistage de ces infections a constitué un élément d'accroche supplémentaire visant à faire entrer les personnes dans des parcours de santé.

ii. *Médiation adaptée : information et outils de réduction des risques*

Dès le lendemain de l'annonce des mesures de restriction de déplacement du 15 mars 2020, une réunion de l'ensemble des salariés et bénévoles de l'association a permis de mettre en réflexion quels outils seraient les plus appropriés aux publics bénéficiaires, en parallèle des recommandations sanitaires gouvernementales. Le suivi des symptômes de la COVID-19, à défaut d'accès aux tests, a été défini comme un critère de surveillance de l'état de santé des personnes pouvant s'effectuer en autonomie : la prise de température régulière a été choisie comme un critère central.

La conception de "médikits" composés d'outils paraissant absolument nécessaires pour que les personnes surveillent en autonomie leur état de santé a été permise notamment grâce au soutien de la **Fondation de France** et de **Vers Paris Sans Sida**.

Les kits étaient donc constitués de : gel hydro alcoolique, d'un thermomètre, de doliprane, et, lorsque ceux-ci ont été disponibles, de masques, et étaient accompagnés d'une traduction en espagnol de l'attestation de déplacement dérogatoire, des premières recommandations publiées par le Ministère de la santé expliquant les consignes sanitaires et les gestes barrières, ainsi que l'obligation du confinement sur le plan légal. Des vidéos explicatives du contenu des kits ont de plus été diffusées via les réseaux sociaux de l'association. Ainsi, **3000 "médikits" ont été distribués au local de l'association, au bar La Mutinerie lors des distributions d'aide alimentaire, ou livrés à domicile.**

Public touché

Le public bénéficiaire d'Acceptess-T vit au croisement de discriminations et de facteurs de vulnérabilités multiples : il s'agit en très grande majorité de femmes trans, travailleuses du sexe, nées à l'étranger, allophones, dont une partie conséquente est concernée par le VIH. L'éloignement des structures de droit commun et la très grande vulnérabilité aux violences et aux discriminations de ce public rend essentiel le rôle d'interface et de médiation de l'association, et fait ressortir la nécessité absolue de liens communautaires forts. De fait, lors de la première vague de l'épidémie, il n'a pas été possible pour l'association d'envisager l'arrêt de ses actions et le confinement de ses équipes : la stratégie de lutte contre l'épidémie en direction des populations les plus vulnérables et dépourvues d'outils de compréhension et d'appropriation des messages gouvernementaux de prévention passe nécessairement par *l'aller vers* et des modalités d'action adaptées.

Par ailleurs, la fermeture de la majorité des autres associations et structures accompagnant des personnes trans et/ou travailleuses du sexe ont dirigé vers Acceptess-T environ **500 personnes supplémentaires**, qui ont intégré la file active de l'association.

Il est essentiel de noter que le contexte de crise sanitaire a été un défi majeur pour l'association, qui a dû innover, prendre des risques, et adapter constamment les messages diffusés nationalement. La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a joué le rôle de révélateur et d'accélérateur des inégalités sociales et d'accès aux soins, particulièrement pour les catégories de la population les plus éloignées du soin et les plus précaires.

Valorisation

Un rapport détaillé et exhaustif analysant les activités mises en œuvre dès le mois de mars 2020 par Acceptess-T au regard des stratégies locales et nationales de lutte contre l'épidémie en population générale est en cours de production, et permettra l'évaluation des bénéfices de stratégies de prévention ciblées, ainsi que de la nécessité d'accompagnements globaux pour la santé des personnes.

Par ailleurs, les stratégies de valorisation et de communication de l'association font l'objet d'une réflexion continue afin d'utiliser au mieux les réseaux sociaux, par le biais de *lives* Facebook, de diffusion de messages en plusieurs langues, de vidéos, etc.

Perspectives

Au terme du mois d'octobre 2020, de nouvelles mesures de restriction de circulation ont été mises en place en Île de France. De nouveau, les conditions de travail et de vie des travailleuses du sexe en subissent des conséquences importantes. Le secteur a été très impacté par l'épidémie, avec comme conséquence la diminution des capacités d'autonomie financière des personnes qui vivent du travail du sexe et de fait, l'augmentation des prises de risque dans l'exercice du travail. Acceptess-T anticipe aujourd'hui des conséquences durables en terme de précarité des personnes, annonçant une crise sociale, et donc sanitaire, d'une importance majeure.

Les besoins d'aide d'urgence arrivent de façon continue jusqu'à l'association, car les personnes n'ont pu retrouver un niveau de vie similaire à celui qu'elles avaient avant la période du confinement, et la précarité s'ajoute aujourd'hui à la diffusion extrêmement rapide du virus au sein des communautés de travailleuses du sexe. Il apparaît aujourd'hui clairement que l'aide aux personnes constitue un moyen de prévention urgent, afin de leur permettre de conserver leur logement et de poursuivre leurs traitements. Dans un contexte où des OQTF adressées à des personnes trans vivant avec le VIH se multiplient, les questions de l'accompagnement juridique, de la mise à l'abri des personnes, et du lien avec le soin animent et orientent les actions d'Acceptess-T, et nous contraignent à alerter de l'urgence sociale et sanitaire vers laquelle les personnes trans travailleuses du sexe sont poussées.